

Questions orales

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, je crois savoir que le président de la Société canadienne des postes a comparu hier devant un comité parlementaire, que cette question a été discutée et qu'il a promis de présenter un rapport complet de cette expérience pilote durant les prochaines semaines.

Par ailleurs, je sais que la Société canadienne des postes doit, dans les prochains jours sinon dans les prochaines heures, émettre un communiqué de presse concernant cette expérience pilote.

Quant à l'accord qu'il y a entre la Société canadienne des postes et la compagnie «Distribution aux Consommateurs», on m'informe que les deux parties ont convenu de mettre fin à ce projet dans tous les bureaux de poste où ce projet pilote était à l'essai, le 29 juin 1984.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES CULTURELLES

LE PROGRAMME D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État, dont j'attire l'attention sur une lettre qu'il a reçue du Programme d'échanges étudiants du Canada, programme auquel tous les députés ont déjà participé à un moment ou à un autre et que nous estimons très valable. Les responsables de ce programme sollicitent des capitaux d'amorçage depuis fort longtemps, quatorze ans bien comptés, je crois. Le ministre réexaminera-t-il cette requête, car il serait beaucoup plus profitable d'investir de l'argent dans un tel programme que dans la publication de brochures qui portent la photo de députés libéraux et qui sont distribuées aux électeurs de la rive sud?

[Français]

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Monsieur le Président, l'honorable député souligne un des programmes les plus importants du Secrétariat d'État, programme qui vise à promouvoir la connaissance du pays, non seulement à l'intérieur de ses frontières, mais également entre ses régions. Le Programme d'échanges étudiants du Canada est un programme qui existe déjà depuis plusieurs années et qui connaît un succès considérable. Nous refusons presque autant de demandes que nous en acceptons du fait de la grande popularité du Programme. Il n'y a aucun doute que ce groupe qui a reçu de l'argent les années passées se verra recevoir également des offres de financement à l'intérieur des disponibilités financières que le Parlement met à notre disposition, mais dans le contexte de la multiplication des demandes que nous avons. J'inviterais tous les jeunes qui veulent participer à ce Programme à s'inscrire, puisque cela nous permet, non seulement d'atteindre nos objectifs pour une meilleure connaissance du pays, mais également de faire réaliser les diversités culturelles canadiennes et d'apprendre jusqu'à quel point la richesse culturelle du Canada sert la politique canadienne.

• (1150)

[Traduction]

LE RECENSEMENT

LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MINORITÉS VISIBLES

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Statistique Canada. La recommandation n° 24 du rapport *L'égalité, ça presse!* porte que Statistique Canada, dans le recensement quinquennal de 1986 et dans le recensement décennal de 1991, devrait inclure des questions supplémentaires nécessaires au recueil de données exactes sur les minorités visibles, en expliquant comment seront utilisées les réponses à ces questions. Je me demande si le ministre pourrait nous dire quelles mesures ont été prises pour donner suite à cette recommandation du rapport *L'égalité, ça presse!* et quel questionnaire est prévu pour le recensement de 1986.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je suis désolé que personne ne se soit proposé pour répondre à la question; j'en prends donc note.

M. le Président: En l'occurrence, si le ministre ne fait que prendre note de la question, il est difficile d'autoriser une question supplémentaire. Toutefois, si le député estime avoir une question supplémentaire valable à poser, je lui laisse la parole.

LES DONNÉES SUR LA RELIGION

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, je me demande si le ministre qui est chargé de Statistique Canada et qui a pris note de ma question pourrait s'enquérir des raisons pour lesquelles Statistique Canada laissera tomber ou se propose de supprimer les questions relatives à l'appartenance religieuse alors qu'il est recommandé dans le rapport *L'égalité, ça presse!* de faire état de tous les groupes culturels. D'ailleurs, la Charte des droits et des libertés garantit la liberté de culte. Je ne crois pas qu'une telle initiative serait justifiée de la part de Statistique Canada.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir d'ajouter cette dimension religieuse à ma recherche.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LE CONDAMNÉ ÉVADÉ—LE DANGER POUR LES TÉMOINS AU PROCÈS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général, qui sait sûrement que Wayne Boden a été jugé coupable en partie sur la foi des témoignages d'habitants de Calgary. A cause de ces témoignages, la vie de ces gens a été menacée. Je voudrais que le ministre nous dise quelles mesures son ministère a prises pour avertir ces témoins que Wayne Boden était en liberté et pour leur accorder une protection supplémentaire en attendant qu'il soit repris.